

Renforcer la protection des élèves

La protection des enfants n'est pas une option. C'est un devoir fondamental, un impératif moral, un engagement que l'Apel porte avec gravité et détermination. Notre position est simple :

pas de confiance possible sans reconnaissance des blessures du passé et sans action concrète.

Depuis plusieurs mois, l'Apel s'est donc lancée dans une dynamique exigeante de réflexion, d'écoute et d'action avec des victimes et des experts.

Ainsi un dialogue direct et respectueux a eu lieu :

- avec les collectifs de victimes
- avec des représentants du collectif de Bétharram,
- entre un représentant de la Ciivise et tous nos cadres départementaux et académiques,

Ces rencontres ont permis des échanges, parfois douloureux, mais nécessaires et très éclairants.

Ils nous ont conduits à **remettre en question certaines pratiques, à renforcer notre vigilance et à construire des réponses.**

De cette collaboration sont nés :

Notre campagne : “Parle, on te croit. Parle, on te protège.”

Elle ne s'adresse pas seulement aux jeunes. Elle interpelle chacun d'entre nous – parents, éducateurs, responsables d'établissement – sur notre devoir de vigilance, d'écoute, de soutien et de protection.

Une mobilisation de nos élus

Nous avons sensibilisé tous les présidents académiques et départementaux des Apel sur la culture de la vigilance et la nécessité du signalement.

Un nouveau module de formation pour tous nos représentants académiques et départementaux. Dès septembre, il sera intégré dans notre cursus de formation pour tous les élus des bureaux académiques et départementaux et sera obligatoire.

Cette formation spécifique intègre bien entendu les préconisations de la Ciivise, présente le 119 et intègre la parole des victimes.

Un format 100% numérique accessible à tous nos bénévoles sera décliné en début de l'année 2026.

Le lien **Apel / Ciivise / collectif des victimes** permettra d'accompagner les Apel d'établissements dans la mise en œuvre d'une culture de la vigilance.

Aujourd'hui, l'Enseignement catholique nous invite à collaborer.

Philippe Delorme vient d'exposer ses engagements.

Nous nous y associerons bien évident dans l'intérêt des parents et des élèves :

- Je porterai la voix des parents dans le Comité indépendant sur les conditions d'accueil de la parole.
- L'Apel suivra avec grand intérêt la certification proposée pour les internats, tant ce dispositif éducatif est essentiel pour de nombreuses familles. Une démarche de qualité validée par professionnels indépendants est un processus de nature à rassurer les familles.
- Quant à la santé mentale des jeunes, vous pouvez constater en prenant en main notre magazine *Famille&Éducation*, que l'Apel est déjà active sur ce sujet. Par ailleurs, notre ligne *Ecoute Parents Infos* fait l'objet d'une communication renforcée pour que les parents sachent qu'ils ont des professionnels à leur écoute pour faire face à leurs difficultés dans leur quotidien d'éducateurs.

L'Apel croit à une responsabilité partagée.

C'est la bonne information et la mobilisation de TOUS les éducateurs : parents, chefs d'établissement, enseignants, personnels qui permettra d'offrir à nos enfants un cadre sûr.

La pensée que ça n'arrive que chez les autres, le silence, le désintérêt permettent la violence.

L'information ouvre les yeux.

L'écoute protège.

L'action construit la confiance.

Hélène LAUBIGNAT
Présidente nationale

Paris, le 19 juin 2025